

## PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE 24/05/2019

<b>Date / Lieu</b>	24/05/2019 - Saran
<b>Personnes Convoquées Présentes</b>	BOUREAU Jocelyne, BOUE Jacques, COURBE Laurent, COUSIN Joël, DAUDIN Jacques, FROGER Maryse, GALLAND Emmanuel, HENault Alain, MAURY Jean-Yves, MOREAU Nathalie, MOIZAN Jacky, PACAULT Florence, PAQUET Philippe, PIGET Marie-Laure, RAFAITIN Monita, RENARD Pascal, ROSSIGNOLES Jean-Paul, RIBault Jannick, SCHMIDT Wilfried, TILLAY Dominique
<b>Excusés</b>	DELAGARDE Jean-Charles, MAUXION Philippe
<b>Absents</b>	
<b>Invités</b>	David GALLOIS, Alexandre MISSIOS, Christian LEVEQUE, Jacky RAVIER
<b>Rédacteur</b>	RENARD Pascal
<b>Validation CR</b>	Oui

### ORDRE DU JOUR

- I) Informations Président
- II) Validation des dispositions financières
- III) Présentation du budget prévisionnel
- IV) Validation des règles de participation aux championnats seniors région 2020 à 2023
- V) Validation des équipes U15, U18, F et M
- VI) Questions diverses

### I. INFORMATION PRESIDENT

Le Président nous demande d'avoir une pensée pour Charlotte HERVY, ancienne arbitre et membre de la CDO du Loir-et-Cher, et pour Alain GOALIC, ancien arbitre de l'Indre-et-Loire, qui nous ont quitté récemment.

Pascal RENARD a représenté le Président de la Ligue lors du Comité Directeur Fédéral du 10 Mai à PARIS. Il fait remarquer la motivation ambitieuse du Président Fédéral dans le développement du 3x3. Le Président Fédéral est d'accord pour mettre un budget sur la partie investissement, de regarder quelles sont les difficultés et pouvoir aider sur l'achat de terrains 3x3. Il est conscient du souci que cause le déplacement des panneaux, l'objectif étant que les clubs puissent utiliser ces structures. Une étude plus technique de panneaux démontables sera demandée à MARTY (Fournisseur officiel des panneaux de 3x3), avec comme volonté de passer à 30 terrains commandés avant l'été. L'objectif du Président est de passer 150 Open Plus d'ici 3 ans avec 1 Open par département.

### **Projet FFBB 3x3 pour 2024**

Le Président Fédéral souhaite mettre en place sur 4 ans un circuit dans les grandes métropoles, une réunion a été organisée à laquelle ont été invitées 24 métropoles. Parmi celles-ci, 2 appartiennent à notre région : Orléans classée 14<sup>ème</sup>, et Tours classée 22<sup>ème</sup>.

8 équipes Féminines et 8 équipes masculines participeraient sur la saison 2020-2021, puis 12 sur la saison 2022 pour arriver à 16 sur l'année olympique 2024.

Il souhaite également solliciter 8 grands pays Européens pour faire un championnat d'Europe par conférence de 4. Le Président Fédéral souhaite également que dans un avenir proche soit organisée une journée 3x3 sur le même principe que la fête du mini basket.

Pour le reste des informations, vous rapprocher du PV de la réunion du Comité Directeur Fédéral du 10 Mai.

### **Tournoi des étoiles 2020 du 2 au 4 janvier 2020**

Notre Ligue doit être organisatrice de cette manifestation. Après appel à candidature, seul le CD 36 s'est positionné.

Le Comité Directeur est d'accord pour que cette manifestation soit organisée à Châteauroux.

## **II. VALIDATION DES DISPOSITIONS FINANCIERES**

Jacques BOUE fait une présentation des dispositions financières (celles-ci vous seront adressées avec les documents pour l'AG du 16 juin à Bourges).

### **Modifications des dispositions financières pour la saison 2019-2020 :**

- Tarifs mutations Séniors et Jeunes - Part Ligue : 20,00€ (imposé par la FFBB)
- Engagement équipe sénior en championnat régional : 250,00€
- Engagement équipe sénior en championnat régional : 130,00€
- Discipline - Frais de procédure : Dossier cumul de 3FTet / ou FDSR : 40,00€
- Discipline - Frais de procédure pour traitement et suivi du dossier disciplinaire : 240,00€
- Formation Permanente Entraîneur régional (Journée de présaison) : 50,00€
- Formation Permanente Entraîneur niveau national NM2-NM3-NF2 (WEPS) : 90,00€
- Stage Présaison Arbitre / OTM : 50,00€
- Pénalité pour envoi tardif feuille de brûlage : 40,00€
- Pénalité pour absence de délégué du club : 25,00€
- Indemnité d'arbitrage rencontre championnat Seniors : 35,00€
- Indemnité d'arbitrage rencontre de niveau U20-U17-U15-U13 : 30,00€
- Indemnité OTM : 30,00€
- Indemnité d'observation : 25,00€

Les tarifs d'engagement sont ajustés par rapport à la variation des tarifs des mutations et à l'anticipation de la baisse du nombre d'équipes suite à la réforme des championnats seniors.

Après étude du coût de reviens de traitement d'un dossier de discipline, le Trésorier propose de passer de 200€ à 240€ pour couvrir l'ensemble des frais (ce qui n'est pas le cas avec 200€).

Néanmoins, il faut tenir compte des difficultés financières des clubs et faire attention à ne pas augmenter certaines lignes des dispositions financières.

**Proposition soumise au vote. Résultat :**

- **Contre : 1**
- **Abstention : 7**
- **Pour : 11**

**III. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL**

Le compte de résultat sera finalisé le 30 mai 2019 avec l'expert-comptable.

Les grandes lignes retenues pour l'élaboration du budget 2019-2020 sont :

- Pas d'augmentation du tarif des licences
- Le budget sera établi sur une base de -2 % sur le nombre de licences 2018/2019
- Investissement pour le développement de tournois 3x3

L'adoption du budget par les membres du comité directeur se fera par mail, avant envoi vers les clubs pour le 7 juin 2019.

Le Trésorier adresse un grand remerciement à Maxime DREUX pour la qualité de son travail, son expertise et sa connaissance des dossiers.

**IV. VALIDATION DES REGLES DE PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS SENIORS REGION**

Pascal RENARD fait une présentation d'une proposition de formule qui devra être mise en place pour la réforme des championnats seniors sur les saisons de 2020 à 2023. Il sera finalisé avec les techniciens et présenté lors de l'AG de la Ligue.

A la demande de Patrick CASSEGRAIN, il est rappelé **qu'une équipe ayant perdu un match par pénalité n'a pas d'impact sur le classement en cas d'égalité avec une autre équipe.**

**V. VALIDATION DES EQUIPES U15, U18, F et M**

David GALLOIS fait une présentation sur les candidatures concernant les championnats élites. La Ligue dispose de 3 places sur les U18M, 2 places en U18F, 3 places en U15F et 2 places en U15M.

En U18M : l'ADA Blois et Orléans Loiret Basket Association, de par leur statut de clubs professionnels avec un centre de formation, sont obligatoirement retenus.

La 3<sup>ème</sup> place pourrait être attribuée au Touraine BC, sous réserve qu'il soit à jour dans leur dossier avant le 1<sup>er</sup> juin 2019. Si cette condition n'est pas remplie, alors la place serait proposée à Chartres.

U18 F : CJM Bourges et C'Chartres Basket Féminin sont retenus.

U15 F: CTC MSV Basket Touraine, USM Olivet, USM Saran.

David GALLOIS propose 3 dossiers mais trouve prétentieux de prendre 3 places dans cette division, comparé aux autres Ligues. Néanmoins, le souci de ne plus participer au championnat Inter Régional amènent les membres du Comité Directeur à maintenir ces 3 places.

U15 M : CTC Orléans Métropole Basket et Touraine BC, sous réserve qu'il soit à jour dans leur dossier avant le 1<sup>er</sup> juin 2019. Dans le cas où le Touraine BC ne pourrait pas respecter cette condition, David GALLOIS trouve dommage que nous rendions la place à la FFBB et souhaite qu'un autre club soit positionné.

**Proposition soumise aux votes. Résultat : adoption à l'unanimité.**

## **VI. QUESTIONS DIVERSES**

### **Recrutement CTF pour les Comités 18 et 36 :**

Le Président Jannick RIBAUT, Alain HENAULT et David GALLOIS ont rencontré la présidente du Comité 36. Alain HENAULT, David GALLOIS et Alexandre MISSIOS ont rencontré la présidente du Comité 18. L'objectif était de faire un état des lieux de leur situation et de leurs besoins pour la mise en place d'un CTF sur leur territoire. Ils ont apprécié la qualité des dossiers préparés, notamment la cohérence des actions à mettre en place, et soulignent la nécessité de ces emplois. Pour donner suite à cette analyse, et conformément au souhait du Comité Directeur du 01/03/2019, le Président propose les prises en charge suivantes :

- Pour le CD 18 : un poste à temps plein pris en charge à 100% par la Ligue
- Pour le CD 36 : un poste à temps plein pris en charge à 50% par le CD 36 et 50% par la Ligue.

**Proposition soumise aux votes. Résultat : adoption à l'unanimité.**

### **Championnat Inter-Régions :**

Pascal RENARD fait la lecture du courrier reçu ce jour même, à l'attention du Président Jannick RIBAUT, signé des Présidents des Ligues des Pays de la Loire et de la Bretagne (voir PJ).

Dans la mesure où la Ligue du Centre-Val de Loire ne peut garantir l'utilisation des places qui lui sont attribuées (ce qui génère des poules incomplètes dans certaines catégories), ils demandent l'arrêt de cette collaboration, donc la sortie de la Ligue du Centre-Val de Loire de ce championnat. Ils nous remercient pour tout le travail réalisé.

David GALLOIS demande que ce courrier soit envoyé aux clubs régionaux, car certains clubs souhaitaient se positionner vers ce championnat. Mais une sortie semble inéluctable.

### **Automnales 2019 :**

Une réunion de concertation a eu lieu à la Ligue le 21 Mai pour aborder les grandes lignes. Les Automnales seront organisées sur 2 jours :

- Le vendredi 18 octobre à partir de 16h, avec une conférence des Présidents Ligue et Comités, puis une réunion du Comité Directeur de la Ligue
- Le Samedi 19 Mai de 9h à 18h, avec des ateliers au choix sur 4 thématiques le matin :
  1. Partenariat privé
  2. Bonnes pratiques avec les collectivités territoriales
  3. Fonction employeur et contrat d'apprentissage
  4. Sport-Santé

L'après-midi, une réunion plénière sur la Citoyenneté sera organisée.

Le lieu privilégié serait le siège de la Ligue, avec une étude sur la possibilité de location de salles et de restauration avec notre partenaire de l'Hôtel IBIS à Saran. Le coût par personne serait de 30€.

### **Discipline :**

Laurent COURBE nous informe que sa commission a traité 81 dossiers de discipline, dont 51 pour 3 FT. Il souligne la charge de travail importante que cela a représenté, avec l'obligation de se réunir pratiquement toutes les semaines.

### **Technique :**

Alain HENAUL attire notre attention sur le déséquilibre géographique des Journées de Pré-Saison. Cette année, les départements retenus étaient le 36 et le 37 ce qui excentre fortement les lieux de formation. Jean-Yves MAURY indique que la CRO a également constaté ce déséquilibre et demande si une modification est possible.

Pour cette saison, Alain HENAULT demande de changer exceptionnellement et de retenir le 36 et le 41 pour éviter de grands déplacements (travailler avec bon sens et logique). Il propose de retenir les départements 37 et 45 pour la prochaine saison, puis les départements 18 et 28.

La proposition est acceptée. Ainsi, les Journées de Pré-Saison auront lieu :

- Dans le 36, le dimanche 8 septembre 2019
- Dans le 41, le samedi 7 septembre 2019.

### **Tournoi Inter Secteur U14 :**

Il aura lieu à CHATEAUROUX du 8 au 10 juin 2019. Nathalie MOREAU regrette le manque d'anticipation des délégations. Elle demande à la Ligue l'autorisation de louer des mini bus auprès des comités de Tennis et de Natation pour faciliter les déplacements des équipes sur place.

Sa demande est acceptée sur un prix à hauteur de 50€.

### **CRO :**

Le stage de pré-saison des OTM aura lieu le dimanche 8 septembre 2019 sur le tournoi U18 d'Orléans.

La réunion plénière de fin de saison de la CRO aura lieu le samedi 15 juin 2019 à Bourges sur le même jour que le Festi Basket.

### **3x3 :**

Joël COUSIN n'est pas certain d'avoir reçu toutes les homologations des tournois.

Pour cette première année, 4 départements sur 6 ont participé. Il prend exemple sur son département du CHER et constate toutes les difficultés à mettre en place du 3x3 avec les journées de championnats.

Comparativement avec le reste de la France, 32 comités ont participé avec 428 Tournois organisés. Même si nous pouvons faire mieux nous pouvons malgré tout être satisfaits de cette première saison.

### **Patrimoine :**

Jacky RAVIER nous informe qu'une réunion restreinte de la commission Patrimoine, suivie d'une réunion plénière, ont eu lieu au siège de la Ligue le 16 Mai 2019. Tous les départements sont impliqués à ce jour.

Alexandre MISSIONS a créé une frise par un logiciel (Sway) mis à disposition par la FFBB. Malgré tout, la commission a estimé que cela n'était pas suffisant et souhaite la création d'un site internet dédié. Recourir à une société semblait judicieux mais très onéreux. Après avoir pris contact avec Philippe MAUXION, qui a créé le nouveau site de la Ligue, celui-ci est d'accord pour apporter son aide et son soutien à la commission patrimoine pour créer ce site. Jacky RAVIER lui adresse un grand remerciement.



Un Powerpoint sur le travail de la commission Patrimoine a été envoyé aux 6 départements. Jacky RAVIER demande qu'il soit présenté lors des AG par les représentants des commissions Patrimoine départementales.

**Conseil d'Honneur :**

Christian LEVEQUE rappelle que les trophées du Challenge du Bénévolat seront remis aux Président-e-s de Comité lors de l'Assemblée Générale de la Ligue le 16 Juin à Bourges. Par la suite, chacun devra organiser une cérémonie de récompense dans son département pour la remise au récipiendaire.

Il nous informe qu'il y aura 5 académiciens récompensés lors de l'AG de la Ligue.

Il constate une fatigue générale des membres du Comité Directeur : il trouve que c'est normal en fin de saison et pourtant, il s'agit du moment où des décisions importantes sont à prendre.

Il nous informe de son absence mais nous souhaite une bonne Assemblée Générale.

Fin de la réunion : 22h45.

Secrétaire Général  
RENARD Pascal

Président  
RIBAUT Jannick